CHRONIQUE DES LETTRES

Spiritualité

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Mais la collection de la « **Vie Intérieure** » est dominée par les deux volumes du R.P. Sertillanges, qui ont pour titre **Recueillement** et **Affinités**. « Dix minutes de culture spirituelle par jour », dit le sous-titre. Cette formule inquiète d'abord; elle rappelle trop ce quart d'heure de culture physique grâce auquel des gens méthodiques et pressés peuvent se croire en règle avec l'hygiène. Ouvrons pourtant les volumes: ces méditations journalières de quatre ou cinq pages sont d'une telle plénitude de pensée, d'une prise si directe sur l'âme que chacune d'elles suffit à donner à chaque journée, la plus agitée par le tourbillon des affaires, la plus chargée d'ennuis et de peines, un élan et une sérénité. Sans compter que le R.P. Sertillanges joint à son expérience exceptionnellement riche de philosophe et de directeur de conscience, une puissance de style et un don de poésie qui font de lui un des tout premiers écrivains religieux de ce temps.

Plus spéciale, plus dévote, mais digne d'être signalée ici pour l'excellence de sa rédaction et l'élégance de sa présentation, la collection des **Cahiers de la Vierge**, aux Editions du Cerf, poursuit la série de ses études mariales, dont l'esprit se résume dans le cahier du chanoine Lallement, professeur à l'Institut catholique de Paris, **Mater misericordiæ**.

***

La lecture de la Bible n'est pas une forme spécifique de la dévotion protestante et beaucoup de catholiques liront avec intérêt le témoignage très émouvant que vient d'apporter Madeleine **Chasles** sur le bienfait de son étude pour des chrétiens avertis. Son livre, **Une catholique devant la Bible** (chez Plon), montre tout ce que, dans son ascension d'une vie de tiédeur chrétienne à une dévotion plus authentique, elle a dû à la fréquentation des textes sacrés. J'ai particulièrement goûté les pages où l'auteur, excellente archéologue, interprète à la lumière de la Bible les grands thèmes architecturaux et décoratifs de la cathédrale de Chartres et ouvre pour nous ces grands livres de pierre, ruisselants de symboles, ces beaux poèmes liturgiques et théologiques chers au cœur de Huysmans et que nous ne savons plus lire.

Mais aucune partie de l'Ecriture n'est plus chargée de sens et plus sacrée que les Evangiles, que tout l'Ancien Testament prépare et que tout le Nouveau Testament développe. C'est au cœur de l'Evangile que le R.P. Carré, O.P., entraîne son lecteur avec ses **Regards sur Jésus** (chez Desclée) — petit livre assez curieux, qui relève d'un genre tout nouveau, le sermon radiophonique. Le R.P. Carré a, en effet, recueilli quelques-unes de ses causeries religieuses faites au cours de l'été dernier à Radio-Paris. La nature de ces causeries, qui s'adressent à un large public de croyants et d'incroyants, exige une façon très directe et très simple d'aller au cœur des problèmes religieux, en évitant toute subtilité théologique et en cherchant toujours à toucher à cette indéracinable inquiétude d'éternel qui est au fond de l'âme humaine. Je songe que Pascal aurait été un excellent sermonnaire radiophonique. C'est, en effet, suivant une méthode très pascalienne que le R.P. Carré a réussi à présenter « en face du Sauveur une humanité pécheresse en proie aux conquêtes de la grâce, l'humanité de tous les jours... » Et l'humanité de tous les jours, le chrétien moyen, l'incroyant moyen ne liront pas sans fruit ces sobres commentaires des rencontres du Christ avec l'homme.

***

Parmi les récentes vies de saints, le **Saint Thomas d'Aquin**, de Mgr Grabmann, traduit sur la nouvelle édition allemande par M. l'abbé Vansteenberghe (Bloud et Gay), réjouira tous ceux que sollicite, das l'actuel désordre des idées, l'ordre simple et profond de la synthèse thomiste. Il apporte même, sur la chronologie de l'œuvre de saint Thomas et sur la suite de ses éditions, des renseignements utiles aux spécialistes. Mais les profanes y apprécieront surtout un portrait moral intensément vivant du saint philosophe et une vue d'ensemble, exacte et concise, sur l'économie de son système, sur le caractère de son génie et sur le sens originel de sa pensée.

Plus accessible et, en un sens, plus séduisant, le **François d'Assise** de M. François Duhoureau (aux Editions Spes). Comment d'ailleurs, avec un tel modèle, manquerait-on d'attacher la sympathie du lecteur ? François d'Assise, le plus humain et le plus poète de tous les saints, celui qui désarma jusqu'à la haine de Voltaire, est né pour être aimé dans tous les temps et particulièrement dans ceux où l'humanité semble ployer sous le faix de sa misère Mais comment, pour parler de cet ange de simplicité, d'humilité et d'ingénuité, M. François Duhoureau n'a-t-il pas senti qu'il fallait renoncer à ces élégances de plume, à cet étalage littéraire du moi et ces trop saventes théories barrésiennes sur les influences de la terre et de la race ? On y sent trop parfois l'écrivain qui raisonne et arrange, et pas assez le chrétien qui écoute et répète le chant divin qu'il a entendu...

***

En un temps où, hélas ! le fantôme de la guerre hante et inquiète les esprits, aucun livre n'était plus urgent que celui que le R.P. Fessard vient de consacrer à l'idée chrétienne de la paix. De l'avis des meilleurs juges, **Pax Nostra** (chez Grasset) est la plus complète et la plus nuancée synthèse de théologie morale sur le problème de la guerre tel qu'il se pose devant la conscience du chrétien. Entre l'objection de conscience, qui méconnaît le devoir naturel de charité envers la patrie, et le militarisme, qui obscurcit dans tant d'âmes la notion de charité universelle; entre un internationalisme qui méconnaît la réalité de la patrie et un nationalisme qui rend impossible la communion du genre humain voulue par Dieu et réclamée par le Christ, impossible de tracer une ligne plus simple, plus délicate et plus vraie que celle de **Pax Nostra**. On trouverait d'ailleurs sur ce sujet — je m'en voudrais de ne pas le dire en finissant — d'excellentes idées dans le beau recueil de **Pages choisies** que vient de publier à l'occasion de son jubilé S. Exc. Mgr Chollet. On sait quel fut, pendant la guerre, le courage de l'éminent archevêque de Cambrai dans son diocèse occupé et dévasté. Sur la guerre, dont il a souffert plus qu'aucun autre, sur la paix chrétienne qu'il a souhaitée ardemment, il a écrit des pages pleines de raison où l'homme, le prêtre et le théologien ont heureusement collaboré.

P.-H. S.

Le Souverain Pontife a passé une nuit calme mais on ne signale aucun changement dans son état

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le cardinal américain Dougherty a été reçu par le Saint-Père

Cité du Vatican, 3 janvier. — Le cardinal Dougherty, qui a été reçu par le Pape, a déclaré à l'issue de l'audience pontificale :

— On aurait peine à croire que le Pape est malade; je l'ai trouvé, apparemment, bien. Son visage est serein et il est de bonne humeur.

L'archevêque de Philadelphie a confirmé que le Saint-Père s'exprime très clairement et que sa mémoire est remarquablement fidèle.

Parlant de son infirmité, le Souverain Pontife a dit au cardinal que c'était la première fois de sa vie qu'il était malade et que c'était pour lui, une nouvelle expérience.

Pie XI a chargé le cardinal Dougherty légat pontifical, de transmettre sa bénédiction spéciale au Congrès eucharistique de Manille et a exprimé l'espoir que ce congrès aura une influence heureuse pour l'unification de tous les chrétiens

Le cardinal Dougherty a été reçu seul pour ne pas fatiguer le Pape.

Il ne croit pas qu'il sera reçu une autre fois avant son départ pour Manille, qui aura lieu dans une semaine.

Le Pape réunirait prochainement un Consistoire

Rome, 3 janvier. — Selon des bruits émanant de la Cité du Vatican, mais qu'il convient toutefois de n'accueillir que sous reserves, Pie XI convoquerait prochainement un Consistoire.

Ce Consistoire serait réuni dans la chambre même du Souverain Pontife, et n'y participeraient que les seuls cardinaux chefs des ordres religieux, lesquels représenteraient naturellement tous les autres.

Dans ce Consistoire extraordinaire, le Pape éléverait à la pourpre:

Mgr Piacca, patriarche de Venise;

Mgr Piccardo, substitut de la secrétairerie d'Etat du Vatican. Mgr Piccardo serait nommé préfet de la Congrégation d'Action catholique, dont la création serait annoncée à la même occasion.

Ainsi, le Sacré-Collège, qui se compose de soixante-dix membres et qui n'en comprend plus que soixante-huit, se retrouverait-il au complet.

— Près de Compiègne, un manœuvre, nommé Jean Caron, a tué, d'un coup de couteau en plein cœur, M. Lucien Vobécourt. Le meurtrier a été écroué.

CINQ SQUELETTES HUMAINS DANS UNE CAVE A WILNO

La maison était habitée avant la guerre par un général russe

Varsovie, 3 janvier. — Des habitants de Wilno ont exhumé, en travaillant dans la cave d'une maison de la ville, des restes humains et cinq squelettes à peu près intacts.

L'enquête ouverte aussitôt par la police a révélé que la maison dans laquelle fut faite cette macabre découverte appartenait, avant la guerre, au général russe Orlow, qui dirigeait l'hôpital militaire de Wilno.

On se perd en conjectures sur l'origine de ces ossements.

Après l'explosion du camion chargé de meubles

LE PROPRIÉTAIRE DU CHARGEMENT ET SON AMIE SONT ARRÊTÉS

Paris, 3 janvier. — L'enquête menée par M. Rabut, juge d'instruction à Dijon, après l'explosion à Saulieu du camion chargé de meubles, et les constatations effectuées sur place par MM. Sannié, directeur du Laboratoire municipal de Paris, ont conduit les policiers à lancer un mandat d'amener contre un nommé Pierre Marini — dit le « capitaine des Corses », bien connu dans un monde spécial à Paris — puisqu'il fut l'un des protagonistes et l'un des blessés de la fusillade survenue le 16 novembre 1935, dans un cabaret de la rue Pigalle.

Marini a été appréhendé, dans la soirée, à Paris, ainsi que son amie, par les soins de la Sûreté nationale: les vérifications entreprises par M. Belin, assisté du commissaire Sauvaire et des inspecteurs Malo et Béteille, ont, d'ores et déjà, établi que le camion du malheureux Siégel contenait des meubles appartenant à Marini et assurés par lui pour plusieurs centaines de milliers de francs, de sorte que l'on se demande si « le capitaine des Corses » n'aurait pas pu, au moment du déménagement, placer subrepticement dans le véhicule une machine infernale, dont l'explosion mystérieuse et mathématiquement réglée aurait, par la suite, permis de toucher une importante indemnité.

D'autre part, à Dijon, le docteur Roclore, médecin légiste, a pratiqué l'autopsie de la malheureuse victime, qui a donné les résultats suivants: aucune trace de coup n'a pu être relevée sur le corps mutilé de la victime, dont les membres portaient les traces de nombreuses fractures.

Le corps de M. Siegel a été transporté dans l'Indre, où il sera inhumé.

Marini va être transféré à Dijon et il proteste de son innocence

Paris, 3 janvier. — Marini s'est entendu notifier dimanche, le mandat d'amener délivré contre lui par M. Rabut, juge d'instruction à Dijon, et il a été conduit, à la fin de l'après-midi, au dépôt, d'où il sera extrait vraisemblablement lundi soir pour être dirigé sur Dijon, à la disposition de M. Rabut, juge d'instruction.

Marini, dont l'attitude n'a pas varié, n'a subi aucun interrogatoire.

Il s'est contenté de protester de son innocence en apprenant la décision prise contre lui par M. Rabut.

Son amie, qui avait passé la nuit au poste de police, a été remise en liberté.

Deux sœurs nonagénaires sont carbonisées dans l'incendie de leur demeure en Angleterre

Londres, 3 janvier. — Deux sœurs nonagénaires, Mrs Pimble et Mrs Wheeler, ont trouvé la mort au cours d'un incendie qui a complètement détruit leur cottage à Underhill, près de Rosson Wys.

L'alarme a été donnée par un scout de la localité, mais en dépit de la promptitude des secours, les deux nonagénaires n'ont pu être sauvées.

L'application de la loi de quarante heures dans l'industrie tullière, à Calais handicaperait la reprise des affaires

On pense que si la loi des 40 heures était appliquée pour le moment dans l'industrie tullière, la reprise actuelle serait rapidement anéantie.

Des fabricants ont demandé, le 28 décembre dernier, au ministre du Travail, de surseoir pour une durée de trois mois à l'application de la loi, de manière à ce qu'ils puissent poursuivre leur activité en vue d'une reprise satisfaisante des affaires.

Nous apprenons d'autre part que les ouvriers de l'industrie dentellière ont demandé au ministre du Travail que l'application de la loi ne soit pas différée.

DERNIÈRE HEURE

LE STATUT MÉDITERRANÉEN

Le texte de l'accord italo-britannique

LA DÉCLARATION « DESTINÉE A SERVIR LA CAUSE DE LA PAIX »

L'intégrité des îles Baléares demeurera en toutes circonstances intacte

Aucun engagement n'a été pris et ne sera pris par l'Italie avec le général Franco de nature à altérer le statu quo de la Méditerranée occidentale

Londres, 3 janvier. — On publie à Londres le texte de la déclaration signée à Rome le 2 janvier par le ministre italien des Affaires étrangères et l'ambassadeur de Grande-Bretagne ainsi que le texte des notes échangées le 31 décembre par le comte Ciano et sir Eric Drummond sur les assurances réciproques anglo-italiennes au sujet du statut méditerranéen.

Voici le texte de la déclaration commune :

Le Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume Uni et le Gouvernement italien, animés par le désir de contribuer de façon croissante, dans l'intérêt de la cause générale de la paix et de la sécurité, à l'amélioration des relations entre eux et toutes les puissances méditerranéennes et résolus à respecter les droits et intérêts de ces puissances, reconnaissent que la liberté d'entrée, de sortie et de transit dans la Méditerranée est d'un intérêt vital, à la fois pour les différentes parties de l'empire britannique et pour l'Italie et que ces intérêts ne sont en aucune façon incompatibles.

Déclarent n'avoir aucun désir de modifier ou, pour autant qu'il s'agit d'eux, de voir modifier le statu quo en ce qui concerne la souveraineté nationale territoriale dans la zone méditerranéenne.

S'engagent à respecter leurs droits et intérêts réciproques dans ladite zone.

Conviennent de faire tous leurs efforts afin de décourager toutes activités de nature à compromettre les bonnes relations que la présente déclaration a pour objet de consolider.

Cette déclaration est destinée à servir la cause de la paix et n'est dirigée contre aucune autre puissance.

L'échange de notes entre Londres et Rome au sujet des îles Baléares

Voici, par ailleurs, le texte des notes adressées: 1° par Sir Eric Drummond au comte Ciano; 2° par le comte Ciano à l'ambassadeur de Grande-Bretagne, le 31 décembre 1936, à Rome.

Excellence,

Le gouvernement royal italien ignore peut-être que le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères a été prié, à la Chambre des Communes, le 16 décembre, de dire s'il était disposé à fournir à l'Assemblée les termes précis des garanties données au gouvernement de Sa Majesté par le gouvernement italien en ce qui concerne l'occupation des îles Baléares par les sujets italiens.

A cette occasion, M. Eden a répondu que les assurances dont il était fait mention avaient été données verbalement. Il ajouta que le chargé d'affaires britannique à Rome, agissant sur les instructions de son gouvernement, avait informé le ministère italien des Affaires étrangères, le 12 septembre, que toute altération du statu quo dans la Méditerranée occidentale serait un sujet de souci des plus immédiats pour le gouvernement de Sa Majesté.

Il ajouta que, prenant note de cette communication, le ministre italien des Affaires étrangères avait assuré M. Ingram que le gouvernement italien n'avait, ni avant, ni après le début de la révolution en Espagne, été engagé dans des négociations avec le général Franco, de nature à altérer le statu quo dans la Méditerranée occidentale et qu'il n'entreprendrait pas davantage de négociations de cette nature dans l'avenir.

Cette assurance, ajoute le secrétaire d'Etat, fut, par la suite, fournie de nouveau spontanément à l'attaché naval britannique à Rome, par le ministre italien de la marine et l'ambassadeur d'Italie à Londres a donné, à plusieurs reprises, au secrétaire d'Etat des assurances verbales semblables.

En raison de ces assurances, le gouvernement de Sa Majesté considère que, pour autant qu'il s'agit de l'Italie, l'intégrité des présents territoires espagnols demeurera en toutes circonstances intacte et ne sera pas modifiée. Il serait cependant reconnaissant à votre excellence d'indiquer un moyen de confirmer le bien-fondé de cette présomption de façon formelle et j'ai, en conséquence, l'honneur de demander à votre Excellence si elle peut me fournir une telle confirmation.

La réponse du comte Ciano

Le comte Ciano a répondu à cette note par la lettre suivante :

Excellence,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la note de Votre Excellence en date d'aujourd'hui, dans laquelle vous attirez mon attention sur une question posée à la Chambre des Communes le 16 décembre dernier et la réponse donnée par M. Eden au sujet des assurances fournies verbalement par le gouvernement royal italien en ce qui concerne le statu quo de la Méditerranée occidentale.

Vous me rappelez qu'en prenant note de la communication faite par le chargé d'affaires de Sa Majesté, le 12 septembre, j'ai assuré M. Ingram que le gouvernement italien n'avait, ni avant ni depuis la révolution espagnole, été engagé avec le général Franco dans les négociations de nature à altérer le statu quo en Méditerranée occidentale et qu'il n'entreprendrait aucune négociation de cette nature dans l'avenir.

C'est par conséquent sans aucune difficulté, qu'au nom du gouvernement royal italien, je confirme le bien-fondé de l'idée du gouvernement de Sa Majesté, selon laquelle, pour autant qu'il s'agit de l'Italie, l'intégrité des présents territoires espagnols demeurera en toutes circonstantes intacte et ne sera pas modifiée.

M. RUCART

MINISTRE DE LA JUSTICE

vante le projet de loi sur la presse

au cours d'une réunion patriotique qu'il présidait à Monthureaux - sur - Saône

Epinal, 3 janvier. — M. Marc Rucart, ministre de la Justice et garde des Sceaux, a présidé à Monthureaux-sur-Saône, une cérémonie patriotique à l'occasion de la fête de la société de tir.

Le ministre a fait remarquer que la présence à la cérémonie, de personnalités appartenant à tous les partis, constituait une démonstration à l'égard de ceux qui, à l'étranger, croient à des divisions entre Français.

Puis le garde des Sceaux précise la pensée du gouvernement sur divers projets.

Il s'explique en ces termes, à propos de la loi sur la presse :

« Cette loi a été inspirée par une idée centrale, à savoir qu'il faut lutter contre le mensonge. Lisez-en les articles, et vous constaterez qu'ils n'ont pas d'autre but, que de lutter contre le mensonge, dans la responsabilité pénale; contre le mensonge dans l'information et contre le mensonge dans les imputations diffamatoires.

« Nous avons voulu modifier la loi de 1881, élargissant le droit à la vérité.

Les Allemands fortifient la frontière face à la région de Huningue, dégarnie en vertu du traité de 1815

Le « Matin » annonce qu'à la sortie du Mont de Huningue, franchissant le Rhin en direction de Palmrain, les Allemands viennent d'installer une solide grille en fer. D'autre part, l'état-major du Reichsheer est actuellement en train de faire consolider les positions fortifiées de l'Istner Klotz, qui dominent le Rhin, face à la région de Huningue, dans laquelle la France, en vertu du traité de Paris de 1815, ne doit pas élever de fortifications.

Un garçonnet de treize ans disparaît dans des conditions troublantes à Hyères

Toulon, 3 janv. — Depuis jeudi matin, un garçonnet de 13 ans, Jean Ciano, demeurant chez ses parents, à Hyères, a disparu.

L'enfant était venu passer quelques jours à Toulon, chez une parente et il a été aperçu pour la dernière fois, jeudi matin, alors qu'il se disposait à prendre l'autocar qui devait le ramener à Hyères.

Il se trouvait alors, paraît-il, avec un individu récemment sorti de prison, mais on ne sait pas s'ils se sont embarqués ensemble dans le car.

Les recherches se poursuivent activement dans la région d'Hyères et de Sainte-Maxime.

EN ALLEMAGNE

« Nous n'abandonnerons pas un iota de notre foi, mais nous voulons collaborer avec l'Etat et nous approuvons ce qui est bon et grand dans l'œuvre du Fuehrer », déclarent dans une importante lettre pastorale, les évêques allemands

Berlin, 3 janvier. — Dans une lettre pastorale lue dimanche dans toutes les églises d'Allemagne, tous les évêques catholiques allemands ont déclaré leur solidarité avec l'Etat national-socialiste dans la lutte contre le bolchevisme.

Ils rappellent la lettre pastorale rédigée à la conférence de Fulda, en 1936 et comparent le bolchevisme au fléau de l'Apocalypse.

Le Führer s'est appliqué à écarter ce danger épouvantable du peuple allemand et de tout l'Occident.

Les évêques allemands estiment devoir l'assister dans cette lutte, avec tous les moyens sacrés qui sont à leur disposition. Les armes de l'Eglise sont la foi, la parole de Dieu, qui unit toutes les forces, dans la confiance au Führer, et la prière.

Après avoir remarqué qu'en septembre 1936, le Pape et le Führer avaient dénoncé le même jour les effets du bolchevisme, les évêques protestent contre les accusations portées en Allemagne contre les catholiques.

Seule, la haine a pu répandre que des prêtres désiraient le triomphe du bolchevisme pour démolir le IIIe Reich; « l'opposition entre l'Eglise catholique et le bolchevisme, concluent-ils, est la même qu'entre le feu et l'eau. »

Les évêques soulignent que l'Eglise soutiendra d'autant mieux le Reich, si elle jouit de la liberté qui lui revient d'après le concordat.

Ils énumèrent, ensuite, leurs autres soucis : propagande néo-païenne, lutte scolaire, pression sur les fonctionnaires pour la sortie de l'église.

Les évêques se déclarent prêts à soutenir le führer dans sa lutte contre le bolchevisme et dans les autres tâches qu'il a entreprises, mais « nous devons exiger que l'on ne dise plus au peuple : après le bolchevisme le tour viendra à l'église catholique, ennemie publique numéro 2 ».

Nous n'abandonnerons pas un iota de notre foi et lutterons toujours pour les droits de l'Eglise.

Mais nous voulons collaborer avec l'Etat en paix et confiance et nous approuvons ce qui est bon et grand dans l'œuvre du führer. La lettre est signée par tout le haut clergé allemand.

EN ESPAGNE

Les miliciens qui défendent l'Escurial sont démoralisés

Avila, 3 janvier. — (D'un des envoyés spéciaux de l'agence Havas) :

De nouveaux déserteurs gouvernementaux du front de l'Escurial, se sont présentés dimanche matin dans les lignes nationalistes du secteur de Peguerinos. Ils ont fourni, dit-on, des renseignements militaires de grande importance et confirmé que la démoralisation règne parmi les miliciens qui ont l'impression d'être abandonnés par Madrid.

Les fugitifs ont déclaré que le ravitaillement s'effectue avec de grandes difficultés, en raison du bombardement constant de l'artillerie nationaliste.

L'Escurial vivrait sous un régime de terreur. Tous les pouvoirs seraient maintenant réunis dans les mains d'un forgeron socialiste d'un village des environs qui serait à la fois chef civil et président du tribunal militaire. Les prisonniers nationalistes sont toujours enfermés dans le monastère.

Une partie de la population civile est occupée à des travaux de retranchements hâtivement poussés, le commandement républicain craignant une attaque soudaine des nationalistes par l'ouest et l'est.

Le Gouvernement espagnol refuse de libérer le passager arrêté sur le « Palos » et de restituer la cargaison saisie

Valence, 3 janvier. — Le bureau de presse du Ministère des Affaires étrangères communique une note où il est dit notamment :

Le radio suivant a été reçu :

« Au gouvernement de la République: L'Amiral allemand actuellement dans les eaux espagnoles est prêt à restituer le bateau appréhendé « Aragon » et à suspendre de nouvelles représailles une fois que le passager et la cargaison du bateau « Palos » seront rendus. J'attends la réponse par radio à bord du « Kœnigsberg ».

» Le Gouvernement de la République, après avoir examiné la situation, a décidé de se refuser à se soumettre à la pression de l'amiral allemand. La pratique d'un droit légitime contraste avec la réalisation d'un acte d'agression et de guerre et le Gouvernement ne répondra même pas au message, non seulement à cause de sa forme, mais encore à cause de son ton réservé uniquement pour les Etats non souverains.

» Devant ces faits, la thèse espagnole soutenant que le danger d'un conflit s'accroît de plus en plus est pleinement confirmée. Le Gouvernement craint, si les causes du conflit ne sont pas rapidement aplanies que les conséquences n'en soient irréparables.

» En conséquence, le Gouvernement, devant la nouvelle situation et son extraordinaire gravité, a décidé de faire les démarches diplomatiques nécessaires. »

Nouvelles Sportives

CYCLISME

AU VÉLODROME D'HIVER

GRAND-PRIX DU NOUVEL-AN

Américaine (100 kms) : 1. Aerts-Debruyckère (Belges), 43 points, en 2 h. 9'25" 2/5; 2. Pijnenbourg-Slaats (Hollandais), 32 pts; 3. Schoen-Pellenaers (Allemand-Hollandais), 30 points; — A un tour : 4. Letourneur-Guimbretière (Français), 24 pts; — A deux tours : 5. Richard-Dayen, 6. Goujon-Le Nizhery, 2 pts; 7. Fernand Wambst-Samyn; 8. Charpentier-Dayen; 9. Di Paco-Cimatti; 10. Ignat-Diot.

Match-poursuite par équipes : 1. Ignat-Diot, 2. Schoen-Pellenaers, battus de 12 mètres; distance couverte en 5'2" 2/5.

Individuelle (2.000 mètres) : 1. Samyn, 6 points; 2e. Slaats, 6 pts; 3. Pélissier, 5 pts; 4. Di Paco, 4 pts; 5. Hurtgen, 4 pts. Distance couverte en 3'1".

L'équipe olympique, composée de Charpentier, Goujon, Le Nozerhy et Chaillot, a battu de 5 mètres, sur une distance de 4 kilomètres en poursuite, l'équipe professionnelle, composée de Richard, Pecqueux, Dayen, Magdelaine.

L'équipe olympique a couvert la distance en 4'40" 3/5, battant le record olympique, qui était de 4'41" 2/5. Ce record ne sera pas homologué, ayant été établi sur une piste couverte.

BOXE

Au Central Sporting-Club

Paris, 3 décembre. — Six combats de boxe en dix reprises étaient organisés dimanche après-midi. En voici les résultats :

Légers : Jais jeune bat J. Fort aux points.

Coq : Declais bat Duvergne aux points.

Plume : Le Roux bat Warzecka aux points.

Moyens : Fabre bat Stepanci (Italien) aux points.

Mi-lourds : Delleau jeune bat Tissier aux points.

Mi-moyens : E. Buratti bat H. Revaud aux points.

Au Boxing-Club Nordiste de Lille

Voici les résultats des matches qui se sont déroulés dimanche :

Six rounds de 2 minutes : Bukala (Nœux-les-Mines) bat Potteau (Lille) par abandon au troisième round.

Dix rounds de 2 minutes : Fontaine (Nœux) bat Vitse (Lille) aux points.

Dix rounds de 2 minutes : Declercq (Lille) bat Georges Fontaine (Nœux) aux points.

Dix rounds de 2 minutes : R. Fontaine (Nœux) bat Dewulf (Lille), par abandon au deuxième round.

HIPPISME

Hier, à Vincennes

Prix de Saint-Nazaire (attelé, 10.000 fr., 2.250 m.), 23 partants : 1er, Ludmilla II (Vigneaux); 2e, Lord Maire (Méquignon); 3e, Le Bienfaisant (Verzèle). — Mutuel : 19.50, 8.50, 19.50, 19.00. — Non placés : Fourmi, Libellule, Lisette, Louvois, Le Coran, Lune de Miel, Le Canigou, La Côte d'Azur, Lumière Darée, L'Ormeau, Lisieux, Lapommière, Lord Louison, La Beffe, Loucoud, La Nivernaise, Lolotte, Lasse, Loulou, Le Trottebec.

Prix de Mayenne (monté, 10.000 fr., 2.625 mètres), 17 partants : 1er, Lionne (Basten); 2e, Luna Park (Vacher); 3e, Lucette (Forcinal). — Mutuel : 25.00, 12.50, 14.50, 12.50. — Non placés : La Haute Folie, Lavande, La Guichardière, Latainville, Langoustine, La Dive, Lyape du Vermicelle, Lavandière, Lortrynationale, La Puce, Lunette, Langruen, L'Abeille.

Prix de St-Cloud (attelé, 12.000 fr., 2.800 mètres), 12 partants : 1er, Ivan P (Bégou); 2e, Jasmin VII (Jansen); 3e, Imprenable (Souchon). — Mutuel : 36.50, 14.00, 8.50, 28.00. — Non placés : Hélios, Islo, Ibarra Has, Helder, Jimy, Gare de Messel, Jane Herns, Harvey, Imos, Hélio, Tosca, Junior du Verdier.

Prix de Cherbourg (monté, 100.000 francs, 2.825 m.), 15 partants : 1er, Herminette (Picard); 2e, Impavide (Carse); 3e, Janus (Neveux). — Mutuel : 184.00, 25.50, 9.00, 25.00. — Non placés : Hélios, Islo, Ibarra, Haz, Helder, Jimy, Gare de Messel, Jane Herns, Harvey, Imos, Hélio, Tosca, Junior du Verdier.

Prix de Dinan (attelé, 20.000 fr., 2.800 m.), 11 partants : 1er, Jefferson (Simonard); 2e, Kinney (Dubreuil); 3e, Jos (Bulhion). — Mutuel : 10.50, 6.50, 6.00, 11.50. — Non placés : Jour d'Espoir, Jakon, Poulotte, Keva, Kis Lulu, Kadichah, Kekeke, Jersey.

Prix de Provins (monté, 20.000 fr., 2.800 mètres), 15 partants : 1er, Jaux D (Bastien); 2e, Kypris (Neveux); 3e, Karinette (Marie). — Mutuel : 21.50, 12.50, 9.50, 16.50. — Non placés : Jour d'Espoir, Jorne, J'Arriveral, Kahn, Ect.

Hier, à Nice

Prix des Iris (steeple, à vendre, 10.400 fr., 4.000 m.), 8 partants : 1er, Massipée (Dunn); 2e, Connétable (Brunet); 3e, Koni (Spencier). — Mutuel : 18.00, 7.50, 8.00, 18.50. — Non placés : Ener Sidon, Mahama, Recoure, Sachet, Tour du Bois.

Prix de la Valrose (haies, 13.500 fr., 3.000 mètres), 7 partants : 1er, Antarès (Dubus); 2e, Djeff (Bonaventure); 3e, Anonyme (Maginot). — Mutuel : 28.50, 9.50, 7.00. — Non placés : Verset, Astucieuse, Amour, Isidibe.

1er Prix du Conseil Général (haies, 50.000 francs, 3.000 m.), 11 partants : 1er, Le Balayeur (Rochet); 2e, Ptoly Buzz (Bonaventure); 3e, Alejo (Dubus). — Mutuel : 37.00, 13.50, 10.50, 16.50. — Non placés : Julie, Paru, Patrician, Presbytérian, Sadya, Verjus, Rasibus, Æthel.

Prix des Violettes (steeple, handicap, 13.500 fr., 3.500 m.), 8 partants : 1er, Marchenoir (Bonaventure); 2e, Tos II (R. Ball); 3e, Rochi Condé (Dunn). — Mutuel : 14.50, 6.00, 8.00, 14.50. — Non placés : L'Indigène, Jacoby, Byzance, Sympathie, Roi Mage II.

Paris, 3 janvier. — En exécution d'un mandat de M. Combeau, juge d'instruction de la Seine, M. Badin, commissaire principal à la police judiciaire, s'est transporté dimanche matin au siège de « La Commune des Jeunes », organe des Jeunesses internationalistes, 66, faubourg Saint-Martin et a saisi 2.500 exemplaires de ce journal.

C'est pour le délit de provocation de militaires à la désobéissance que cette mesure a été prise.

* Feuilleton du « Journal de Roubaix » du lundi 4 janvier 1937. — N° 47. *

Odette écoutait et comprenait mal, car ils s'exprimaient tous en argot londonien, en « slang » de Whitechapel.

Mais elle devinait qu'il s'agissait d'elle et son destin allait se régler entre les cinq bandits.

— Vous avez droit à vos parts et à rien d'autre ! dit Da Cruza. Et c'est moi qui suis le chef, ici !

Un formidable éclat de rire lui coupa la parole.

— Le chef ! Tu n'es plus rien, mon vieux « Café-au-lait » ! dit insolemment Clarence Town. On s'est associé pour une affaire. Elle est finie, puisque Mac a réglé avec les Frenchmen. Tu n'as plus qu'à payer nos parts. Mais quant à t'adjuger la petite Française par-dessus le marché, non, Monseigneur !

— *Macache bono !* comme disaient les camarades zouaves pendant la guerre! dit Hearst. Ça n'est pas bien. La girl, elle est autant à nous qu'à toi, mon vieux d'Cruz'.

— Et ça n'est pas à trois gentlemen comme nous et à une honorable lady comme elle, reprit Clarence Town en frappant sur l'épaule anguleuse de Dorothy Metcalf, non, ce n'est pas à nous qu'il convient de se faire les gardiens de votre sérail, mon *djolly good fellow!* Donc, part au jeu, égale pour tous, camarade.

Odette, cette fois, avait compris, car le bandit s'était exprimé en bon anglais. Elle regarda vers « Superdreadnought » et les yeux du colosse avaient une telle éloquence qu'elle comprit brusquement.

Elle respira fortement et tout à coup se mit à rire, d'un rire agressif, en regardant Da Cruza.

— Quoi ! qu'avez-vous à rire ? Vous moquez-vous de moi ? gronda le mulâtre.

— Je trouve que vos amis ont raison! expliqua-t-elle bravement.

— Comment ? Que dites-vous ? fit le mulâtre abasourdi.

— Et je trouve aussi que si quelqu'un a le droit de choisir parmi vous, c'est bien moi, assurément, dit-elle. Mari pour mari, je préfère un blanc à un nègre mauvais teint.

— Humph ! grommela Dorothy, stupéfaite. Elle n'y va pas de main morte, la gamine !

— Un nègre mauvais teint ! répéta Da Cruza, les lèvres blêmies.

— Oui, mauvais teint ! répondit Odette. Ni marron, ni noir, ni jaune... Couleur d'olive moisie !... Je n'aime pas cette couleur-là ! C'est bien mon droit, je pense...

— Et lequel choisirez-vous entre eux? demanda Dorothy.

— Le meilleur, ou le plus heureux ! répondit Odette.

— Ce qui veut dire ? interrogea Clarence Town.

— Le plus fort... ou le plus adroit... à votre choix !

— Le plus fort, c'est moi ! dit Nick Peters orgueilleusement.

— Le plus fort, c'est « Superdreadnought » ! dit méchamment Hearst, en regardant le colosse prisonnier.

— C'est un mouchard, déjà à demi-mort ! il ne compte plus ! riposta Town, car il sera tout à fait mort tout à l'heure !

— Aussi mort qu'une chaîne à un puits ! dit Hearst.

— C'est possible, gentlemen ! dit Odette. Mais en écartant « Superdreadnought », il reste vous trois entre qui j'aurais le droit de choisir. Vous êtes des blancs, des hommes de race supérieure, et on ne livre pas une femme blanche à un « native », vous le savez bien !

— Elle a raison ! mille fois raison ! grogna Nick Peters.

— Essayez donc de vous mettre en ligne pour voir ! Et... toi, Odette, ici ! Tout de suite !

La jeune fille s'était réfugiée au bout de la table.

— Non ! dit-elle ! Je ne vous suis rien encore, et je n'obéirai qu'à celui qui me gagnera !

— Eh ! Eh ! elle compte, la girl ! fit Clarence Town avec un ricanement méchant.

— Mais nous on compte aussi, et même lui, le mister à la peau verdâtre ! dit Nick qui, roulant ses gros yeux, sous son front bas, regarda fixement Da Cruza. Et la girl a raison ! On va la jouer, au poing, au couteau ou aux dés. Elle sera au meilleur ou au plus chanceux ! En es-tu, camarade ?

— « God bless me ! » gronda le mulâtre, avec fureur. Oui, j'en suis, camarade. Et pour me l'enlever, la fille, il faudra m'avoir tout d'abord, je vous le dis. Et je vous le dis aussi : si mauvais teint que je sois, j'ai du sang dans les veines et des muscles sous la peau. Et pour jouer contre vous tous qui m'entendez, tas de coquins, du poing ou du couteau, je ne crains rien !

Debout, maintenant, il avait saisi un coutelas, sur la table, le long et épais coutelas, aigu et bien affilé dont Odette s'était servie pour trancher les viandes.

Et l'arme au poing, un peu penché en avant, les lèvres babouinantes, les yeux étincelants, il se tenait prêt à livrer bataille, en désespéré.

Il aperçut Odette, rencognée dans un angle de la salle et il lui dit, avec un ricanement de fureur :

— Toi, n'espère pas m'échapper !

Malgré la peur, qui l'étreignait aux flancs, la jeune fille eut la force de répondre, en haussant les épaules :

— Nick vous saignerait peut-être avant !

— Qu'il y vienne donc ! gronda le mulâtre ! Qu'ils y viennent tous ! Je les attends !

— Moi tout seul, d'abord ! répondit Nick.

Il se leva, énorme, simiesque, épouvantable, avec sa face brutale, mangée de poils noirs, et ses longs bras de gorille. Et déployant ses six pieds de taille avec suffisance, il grogna, en soufflant vers Teddy et Clarence :

— Franc jeu, vous autres ! C'est compris !

— Oui! répondirent les deux hommes.

Un éclat de rire les fit sursauter.

C'était Dorothy Metcalf qui riait.

— Vous n'allez tout de même pas vous étriper, camarades, pour cette petite qui se fiche de vous ? dit-elle, en cognant du poing sur la table.

Une clameur furieuse l'interrompit.

— Toi, la vieille, assez !

— Regarde et tais-toi !

— Ferme ta vieille bouche !...

— Gare aux gifles, sorcière !

(A suivre).